

CONCOURS PUBLICITAIRE

« CONCOURS EXPO HABITAT DE L'ESTRIE 2017 »

INTRODUCTION

Dans le but de promouvoir l'essor de la construction et de la rénovation en Estrie, l'APCHQ, région de l'Estrie organise, avec la collaboration de différents partenaires, un grand concours publicitaire qui aura lieu du 16 au 19 février 2017.

LE PRIX

Le prix consiste en quatre prix pour une valeur totale de TRENTE-CINQ MILLE DOLLARS (35 000,00 \$).

Les prix sont les suivants :

1er prix: «Coin détente et spa»

Un(e) gagnant (e) remportera un spa, un gazebo et des meubles d'une valeur de 23 000.00\$ de Piscines J.Rouillard inc. Le prix n'est pas monnayable.

2e prix : «Comptoir de cuisine en quartz»

Un(e) gagnant (e) remportera un comptoir de cuisine de quartz d'une valeur de 5000\$ de Daigle, Stéphanie (Perspective Design). Le prix n'est pas monnayable.

3e prix: «Chèque cadeau chez Remises Gagnon inc.»

Un(e) gagnant (e) remportera un chèque cadeau d'une valeur de 4000\$ chez Remises Gagnon inc. Le prix n'est pas monnayable.

4e prix: «Tournée de magasinage»

Un(e) gagnant (e) remportera un chèque cadeau d'une valeur de 3000\$ échangeable chez les exposants participants (voir la liste). Le prix n'est pas monnayable.

Exposants participants à la Tournée de magasinage
– Climatisation Roger Demers inc.

-
- 9046-9149 Québec inc. (Granit Kenebec (1992))
 - Garde robes Gagnon & frères inc.
 - Fibre de verre Sherbrooke inc.
 - Puits Bernier & frères inc. ou Puits Bernier inc.
 - Climatisation Duplessis inc.
 - 2963-7220 Québec inc. (A.Préfontaine et associés)
 - 9017-8914 Québec inc. (Construction MF Guillemette)
 - Groupe Luc Fauteux inc.
 - 9204-5822 Québec inc. (Tèratèr)
 - 9224-4250 Québec inc (Les Granites M.C.)
 - 9017-8914 Québec inc. (Portes et Fenêtres JMV)

PARTICIPATION

Pour tous les prix, le participant doit avoir plus de **dix-huit (18) ans**.

Les participants devront remplir obligatoirement un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à leur disposition, durant les heures d'ouverture.(voir les heures d'ouverture plus bas).

PARTICIPATION BONIFIÉE

Les participants ayant complété un coupon de participation sur le site web Estriplus/section concours, auront une chance supplémentaire de gagner le prix s'ils s'inscrivent avec un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à leur disposition au Centre de foires de Sherbrooke, durant les heures d'ouverture du salon. (voir les heures d'ouverture plus bas)

Heures d'ouverture du salon Expo habitat de l'Estrie 2017 :

Judi, 16 février	17 h à 21 h
Vendredi, 17 février	9 h à 21 h
Samedi, 18 février	9 h à 18 h
Dimanche, 19 février	9 h à 16 h 30 h

1er prix:

Pour participer au concours «Coin détente et spa», le participant devra remplir un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à sa disposition, durant les heures d'ouverture.

2e prix :

Pour participer au concours: «Comptoir de cuisine en quartz», le participant devra remplir un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à sa disposition, durant les heures d'ouverture.

3e prix: Pour participer au concours: «Chèque cadeau chez Remises Gagnon inc.», le participant devra remplir un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à sa disposition durant les heures d'ouverture.

4e prix: Pour participer au concours: «Tournée de magasinage», le participant devra remplir un coupon de participation sur l'équipement électronique mis à sa disposition, durant les heures d'ouverture.

GÉNÉRALITÉS

«Coin détente et spa»,

Le concours publicitaire débute le 16 février 2017, 17 h pour se terminer le 19 février 2017, à 16 h 30 h.

«Comptoir de cuisine en quartz»

Le concours publicitaire débute le 16 février 2017, 17 h pour se terminer le 19 février 2017, à 16 h 30 h.

«Chèque cadeau chez Remises Gagnon inc». Le concours publicitaire débute le 16 février 2017, 17 h pour se terminer le 19 février 2017, à 16 h 30 h.

«Tournée de magasinage»

Le concours publicitaire débute le 16 février 2017, 17 h pour se terminer le 19 février 2017, à 16 h 30 h.

Ne peuvent participer au concours: les employés, agents et représentants de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec inc. (provinciale et régionales), les partenaires et membres du conseil d'administration de notre régionale ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés.

Ne peuvent participer au concours: les employés, agents et représentants de chaque entreprise qui offre un prix, les partenaires ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés.

Seuls les bulletins de participation dûment remplis seront acceptés, aucune reproduction ou fac-similé ne sera permis.

Les participants doivent remplir adéquatement le bulletin de participation sur l'équipement informatique mis à leur disposition.

Les bulletins de participation doivent être validés par un membre du personnel de l'APCHQ-ESTRIE.

Les bulletins de participation incomplets seront rejetés.

Le gagnant autorise les organisateurs du concours à utiliser, si requis, son nom, photographies, voix et/ou images pour des fins publicitaires, et ce, sans rémunération.

Une copie des règlements du concours est disponible entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi au siège social de l'Association, 100, rue Belvédère Sud, bureau 300, Sherbrooke, Québec, à l'édifice du Centre de foires de Sherbrooke et sur le site Internet www.expohabitatestrie.com.

ATTRIBUTION DU PRIX

Les gagnants seront choisis par tirage au sort parmi les bulletins de participation reçus et retenus. Le gagnant sera avisé par téléphone et/ou par écrit.

Pour se mériter le prix, les gagnants doivent répondre à la question d'habilité mathématique posée.

Les tirages auront lieu le 19 février 2017, à 17 h 00, à l'édifice du Centre de foires de Sherbrooke sous la supervision de M. Sylvain Mathieu, directeur général de l'APCHQ, région de l'Estrie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conditions du concours «Coin détente et spa»

- La valeur du prix est de 23 000\$ (taxes non incluses)
- Spa Hydropool autonettoyant, modèle 495 Gold. Modèle et couleur déterminés;
- 1 an de produits pour le traitement de l'eau (Mineraluxe);
- Gazebo Modules-Tech Pic-bois 10 X 10 pi. ouvert;
- Meubles Nicolazi design (choix d'un cube ou d'une balle);
- Choix de pavé sous le spa ou le gazebo. Maximum de 10 X 10 pi.;
- L'emplacement doit être facilement accessible avec de la machinerie. (minimum 7 pi. de largeur de dégagement requis);
- Remise en place du terrain seulement, aucune mise en place de pelouse ni arbustes;
- La livraison et l'installation du Spa et du Gazebo se font dans un rayon de 50 km du Centre de foires de Sherbrooke. Si la distance est plus élevée, des frais s'appliqueront;
- Aucun équipement fourni pour le spa ou gazebo;

- Responsabilité de vérifier auprès de sa ville ou municipalité si un permis est nécessaire. Le permis est demandé et payé par le propriétaire;
- Les taxes sont exclues.
- Le prix n'est pas monnayable;
- Le prix peut être transférable;

Conditions du concours «Comptoir de cuisine en quartz»

La valeur du prix est de 5000\$ (taxes non incluses)

Un comptoir de quartz Silverstone d'au plus 52 pieds carrés, 1 1/4 po. d'épaisseur;

Couleur à choisir dans une présélection de plus de 30 couleurs;

4 cotés polis double pencil;

Un trou d'évier;

Un trou de robinet;

Prise de mesures, livraison et installation incluses dans un rayon de 80 km du Centre de foires de Sherbrooke. Si la distance est plus élevée, des frais s'appliqueront;

Frais à couvrir pour une région, couleur, quantité, finition, épaisseur ou projet autre;

Le prix n'est pas monnayable;

Le prix peut être transférable;

Conditions du concours «Chèque cadeau chez Remises Gagnon inc.»

Chèque cadeau de 4000\$ taxes non incluses, échangeable chez Remises Gagnon inc. contre une remise, un garage ou un pavillon de jardin.

L'installation se fait dans un rayon de 75 km du Centre de foires de Sherbrooke. Si la distance est plus élevée, des frais s'appliqueront.

Le prix n'est pas monnayable;

Le prix peut être transférable;

Conditions du concours : Tournée de magasinage

Un bon d'achat de 3 000\$ taxes non incluses est échangeable contre de la marchandise chez un ou plusieurs participants dont la liste apparaît plus bas:

Exposants participants à la Tournée de magasinage

- Climatisation Roger Demers inc.
- 9046-9149 Québec inc. (Granit Kenebec (1992))
- Garde robes Gagnon & frères inc.
- Fibre de verre Sherbrooke inc.

- Puits Bernier & frères inc. ou Puits Bernier inc.
- Climatisation Duplessis inc.
- 2963-7220 Québec inc. (A.Préfontaine et associés)
- 9017-8914 Québec inc. (Construction MF Guillemette)
- Groupe Luc Fauteux inc.
- 9204-5822 Québec inc. (Tèratèr)
- 9224-4250 Québec inc (Les Granites M.C.)
- 9017-8914 Québec inc. (Portes et Fenêtres JMV)

Le gagnant doit être âgé de 18 ans et plus;

Le gagnant doit être résident du Québec;

La date limite de l'achat est le 30 juin 2017

Le prix n'est pas monnayable;

Le prix peut être transférable;

AVIS

« Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler. »

Tous les droits exigibles sont payés à la Régie des alcools, des courses et des jeux par l'APCHQ-Estrie.